



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s et Surveillant(e)s Brigadiers



C'est bien à propos du budget pénitentiaire 2017 qui doit être présenté devant l'Assemblée Nationale et le Sénat que monte la nausée des Surveillant(e)s.

Dans le document dit « 107 » qui sert de base à la détermination de ce budget, nous apprenons que les Directeurs Pénitentiaires sont aussi concernés par les mesures indemnitaires qui avaient été actées dans le relevé de conclusion soit-disant « historique » relatif aux actions de manifestations 2015, et bénéficieront en plus, de la mise en œuvre d'une réforme statutaire, pendant que les Surveillants stagnent en catégorie C et doivent se contenter de quelques miettes.

Les Directeurs Pénitentiaires, qui ne s'étaient, non seulement pas associés à ces actions mais ont brandi des sanctions à l'encontre des manifestants, viennent, une fois de plus, une fois de trop, bénéficier de la lutte de ceux qu'ils exploitent : Les Surveillants !

Extrait du programme 107 :

Les mesures catégorielles correspondent à :

- la mise en œuvre du relevé de conclusions signé le 14 décembre 2015 par le ministre de la justice et les organisations syndicales pénitentiaires comprenant la revalorisation d'un point de la prime de sujétions spéciales au bénéfice des membres des corps en tenue, des personnels administratifs et techniques et des directeurs des services pénitentiaires, ainsi que la création d'une prime de fidélisation pour les surveillants de l'administration

Certaines organisations syndicales pourront le dénoncer, mais elles sont véritablement mal placées pour s'offusquer de cette injustice.

Et pour faire un petit clin d'œil à celle qui a été la première à dénoncer cette situation en employant le terme de « scandaleux », nous l'inviterions à se remettre en question lorsqu'elle prêche à la fois pour un syndicalisme toutes catégories et tout corps confondus (dont Corps de Direction) et qu'elle fait preuve de contradiction en dénonçant une avancée obtenue par les Directeurs.

Ces mêmes syndicalistes qui ont décidé d'écarter le seul syndicat représentant exclusivement les Surveillants et qui ont le verbe si haut dès lors qu'il s'agit de traiter les uns ou les autres de populistes.

Nous remercions ces syndicalistes de la duperie, de donner ainsi toujours plus de crédibilité au syndicalisme qu'ils qualifient de sectaire et corporatiste dont le S.P.S se fait l'ardent défenseur.

Vive le S.P.S ! 100 % Surveillant(e)s !
100 % indépendant !
100 % corporatiste !
100 % sincère !
100 % honnête !

18 octobre 2016, le bureau national